

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ CHORALE NOTRE-DAME

La société chorale de Notre-Dame a dignement célébré, dimanche, le jubilé de cinquante ans de son fondateur, son dévoué président, M. H. Bouscat-Parens.

La messe de 11 heures et demie, à Notre-Dame, a été célébrée à l'intention du jubilé et la société chorale y a pris son cours. L'exécution, sous l'habile direction de M. Albert Duhamel, a été digne des plus grands éloges. Les chœurs mixtes, avec orchestre et orgue, ont produit une magnifique impression, dont les paroissiens de Notre-Dame conserveront le souvenir.

Chaque jour et surtout hier, tous l'éclat de leur talent. M. L. Desvignes, dans le « Tu es Petrus », de Gabriel Faure; M. J. Van Eckoutte, dans « O Salutaris », de Alb. Duhamel; M. B. Hennebel, dans « Ecce Sacerdos Magnus », de Paul Vidal; et « Ave Maria », de Alb. Duhamel, et M. Jean Cordonnier, dans « Laudate Dominum », de E. Faladelle.

Pour cette occasion, M. J. Koszul, un souve- nir de vingt-cinq années qu'il avait passées avec la chorale, tenait les grandes orgues. Aussitôt après la messe, une réunion intime a eu lieu au siège de la société chorale; les vins d'honneur y furent servis.

M. Paul Roudot, vice-président de la chorale, adressa un vif hommage à son fondateur, puis, au nom de la chorale, il déclara que, quoiqu'il ait fait M. Bouscat pendant les cinquante années qu'il avait passées dans la chorale et le dévouement inlassable qu'il avait prodigué pendant les trente années de sa présidence. En souvenir de toutes ces années, qui ont marqué une progression constante de la société, il lui offre une fine gravure représentant le fondateur de la chorale.

M. Théophile Van Eckoutte, président, en un langage poétique, dit à M. Bouscat l'attachement de tous les sociétaires.

Et dans une vaine humilité, il retrace les progrès de la société et son bien aimé président.

Le président a ensuite remis des médailles de vétérans pour 25 ans de présence à MM. Georges Bouscat (depuis 1854), Th. Desvignes (1856), Ed. Desvignes (1858), Al. Thiéry (1878).

Au nom de ses camarades, M. Thiéry a adressé quelques mots de remerciements.

Puis M. Favart, accompagné d'une délégation de la chorale du Sacré-Cœur, est venu apporter ses souhaits et une superbe gerbe de fleurs au jubilaire.

LA BATAILLE

A une heure et demie, un banquet splendide fut servi dans la salle de la chorale, présidé dans un cadre de la chorale. La bonne entente qui règne entre les sociétaires, avait fait de ce festin une vraie fête de famille.

M. l'abbé Bataille, doyen de Notre-Dame, président; entouré de M. H. Bouscat-Parens, président de la société chorale; MM. Louis Lepoutre-Cautier, président d'honneur; Louis Dubat, Robert A. Duhamel, chef de la chorale; Rouzat, vice-président; H. Peers, Decouynck, vétérans de musiciens de France; Lefebvre, ancien chef.

A l'heure des toasts, M. Lepoutre prit la parole. Il fit un fidèle tableau de la vie de M. Bouscat et montre aux jeunes ce que peut un homme de cœur.

M. l'abbé Bataille adressa au jubilaire ses vœux et ses compliments et à la société chorale, ses félicitations pour la perfection de ses exécutions.

M. Koszul, après quelques paroles de reconnaissance sur les marques de sympathie qu'il avait reçues, remit, au nom de la Fédération des Sociétés Musicales de France, une médaille d'honneur à M. Désiré Decouynck, doyen des musiciens de France, membre de la chorale depuis 1847; à M. Paul Roudot (depuis 1858); à M. H. Bouscat (1861). Puis, au nom de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais, il remit la médaille de trente années à M. J. Cordonnier père (1881); M. Jules Deragnacourt (1885); et un diplôme d'honneur, pour vingt années, à M. Joseph Fiat (1892); M. Achille Hottelart (1893).

MM. J. Cordonnier fils, Bouscat, E. Delepoix, Lefebvre, ont tous à tour pris la parole pour féliciter le jubilaire et lui adresser chaleureux vœux. Le banquet s'est terminé par un joli concert où les artistes se sont fait entendre.

HALLALI NOCTURNE

Vers trois heures du matin, dans la nuit de samedi à dimanche, la ville était endormie. On s'attendait que le roulement des voitures des maraichers et marchands se vendant au marché du boulevard Gambetta.

La nuit s'écoula sans incident.

Comme dans le poème « Le cor défilé et meurt; réveil et se prolonge » éveillait les habitants du boulevard.

Des agents de service dans le quartier accoururent. Ils se trouvaient en présence d'un groupe de noctambules. L'un soufflait dans un cor ne se souciant guère du résultat que son hallali extra matinal pouvait avoir sur le sommeil du juste.

L'intervention des policiers mit fin à cette sonnerie triste au milieu de la nuit et eut pour résultat la consécration du cor.

Tout se termina par une conversation pour tapage nocturne.

A LA ROUBAISIENNE

Dans une réunion intime, notre société municipale a fêté, samedi soir, les succès remportés à Vichy.

M. Alfred Motte fut d'abord l'objet de la section qui a été admise de discipline, de correction et a produit un travail irréprochable soutenu partout par l'approbation du public. Il s'étend alors sur l'importance de l'élection qui a eu lieu au Congrès de l'Union de France où deux candidats se trouvaient en présence; l'un, par sa détermination et son énergie, a obtenu le ministère encombrant une victoire facile; l'autre, n'ayant pour toute réclamation que sa compétence justement appréciée.

Le bon sens des gymnastes français s'est prononcé en faveur du professeur, du technicien, et c'est avec une majorité écrasante que le petit être Jules Pleschans a été élu.

C'est la juste récompense que lui fait un grand nombre de ses collègues de l'éducation physique pour les services rendus à la gymnastique et à la Roubaissienne et dont nous avons le droit d'être fiers.

Le président rappelle le dévouement du secrétaire général, Joseph Lantier, promu officier d'académie et lui remet un superbe objet d'art pour en perpétuer le souvenir. Il a des paroles aimables pour le trésorier, M. Henri Valcke, qui, en dehors de ses fonctions, se trouve une occasion de mériter sa notoriété aux gymnastes, et après l'avis d'être encore occupé de ce dévouement de Vichy dût les sociétaires garderont le meilleur souvenir. La distinction que le Bey de Tunis vient de lui conférer a été unanimement appréciée.

M. Motte rappelle également M. Gaston Dufrenoy, ancien membre du Comité, promu officier d'académie, et remercie M. Charles Schiller, le généreux donateur du Challenge, et dit les bienfaits de cette initiative et les efforts des gymnastes pour posséder le grand jeu.

En terminant, M. Pleschans remercie et dit le but qu'il poursuit au Comité de Permanence. A son tour il félicite les gym-

LES ÉLUS

Le conseil municipal de Valenciennes a élu, dimanche, son conseil municipal. Les élus sont: M. L. Desvignes, président; M. H. Bouscat, vice-président; M. J. Koszul, secrétaire; M. J. Van Eckoutte, trésorier; M. B. Hennebel, adjoint; M. J. Cordonnier, adjoint; M. J. Van Eckoutte, adjoint; M. B. Hennebel, adjoint; M. J. Cordonnier, adjoint.

LA DIVAGATION DES CHIENS

Les gendarmes de Valenciennes ont dressé contravention à Charles Fontaine, demeurant rue du Moulin, pour avoir laissé divaguer dans la plaine.

WATTRELOS

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — La deuxième et dernière séance réservée aux réclamations en matière de contributions aura lieu mardi 27 mai, de 2 h. 1/2 à 4 h. à la nouvelle Mairie (Bureau du cadastre), où M. Marchal, contrôleur principal des contributions, se tiendra à la disposition des contribuables.

LES DEMANDES EN DÉCHARGES ou réduction qui ne sont pas présentées ce jour-là ne pourront plus être reçues à la Mairie; elles devront être adressées à M. le Préfet, avant le 15 juillet prochain, date de l'expiration du délai de trois mois accordé pour les réclamations.

EN SOULEVANT UN WAGONNET. — Un homme de peine de M. G. Valenciennes, négociant en bois, rue des Fleurs, 11, a été blessé en soulevant un wagonnet. M. le docteur Maillard a constaté des ruptures musculaires et un effort en cet endroit. Quinze jours de repos.

BRIS DE CLOTURE. — Sur plainte de la police belge, M. Carlier, commissaire de police, a rédigé un rapport à la charge d'un ménage, Elodie Balcaen, âgée de 46 ans, demeurant rue de la République, 10. Ce ménage est inculpé de bris de clôture chez sa sœur qui habite Mouvaux.

LES TROTTROIS AUX PIÉTONS. — Un boucher de Roubaix, M. Jérôme Stecker, âgé de 27 ans, a été vu rédiger un rapport pour avoir circulé avec son vélo sur un trottoir.

COURQUIN frères, joailliers

ORLÈ - 118, Boulevard de la Liberté 4340

TOURCOING

Le Concours de Tir de 1913

LA 4^e LISTE DE SOUSCRIPTION

Voici les noms de la 4^e liste de souscriptions recueillies pour le Concours fédéral de tir: le Conseil Général du Pas-de-Calais, 450 fr.; MM. César et Paul Gaydet, Roubaix, 100 fr.; un Roubaissien anonyme, 100 fr.; MM. César Lagache, Roubaix, 100 fr.; Ach. Roubaix, Roubaix, 100 fr.; Alfred Rousseau, et C^o, Roubaix, 100 fr.; Banque de France (succursale de Roubaix), 100 fr.; MM. Georges-Bossut et fils, Roubaix, 100 fr.; Georges Lehoucq-Trystram, Roubaix, 50 fr.; Henri Selosse, Roubaix, 50 fr.; Georges Dewitte, Roubaix, 50 fr.; Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing, 50 fr.; M. René Wilaux, un objet d'art; 353^e section des Vétérans des Armées de terre et de mer, Tourcoing, 22 fr. 75; MM. Charles Dervaux, Tourcoing, 20 fr.; Louis Dervaux, Tourcoing, 10 fr.; Cyprien Declercq, Tourcoing, un écriin à couteaux; Ferdinand, un écriin à couteaux; Pierre Castelain, deux pipes.

STATISTIQUES D'AVRIL

L'ÉTAT-CIVIL

En avril dernier, il a été enregistré 108 naissances contre 113 dans le mois correspondant en 1912. Il y a eu 63 mariages contre 115 en 1912. Décès: 110 contre 86 en 1912.

Les causes de décès sont: écoulement, 3; diphtérie, 3; grippe; 4; tuberculose diverses, 13; cancer, 8; méningite, 1; hémorragie, 10; maladie de cœur, 5; affections de l'appareil respiratoire, 23; diarrhée, 3; appendicite, 1; hernie, 1; corréction du foie, 2; néphrite, 4; débilité congénitale, 2; sénilité, 6; mort violente, 3; suicide, 3; autres maladies, 10.

UNE COLLISION

entre un tramway et un attelage

Rue de Guisnes

Un domestique blessé

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences plus graves, s'est produit, dimanche dans l'après-midi, au carrefour des rues de Guisnes et Winoc-Choqueux, sur la ligne circulaire du tramway Croix-Rouge-Pont-de-Neuveville.

Vers 4 heures, le car M 215, conduit par le wattman Georges Dumortier, avait quitté la Grand-Place pour se diriger vers la Croix-Rouge par la gare du Nord. Après avoir posé à l'arrêt facultatif situé à la hauteur de la Winoc-Choqueux, le car reprenait la direction de la Croix-Rouge. A ce moment arrivait un camion chargé de vingt-trois cochons, traîné par deux chevaux, qui conduisait M. Louis Lambrez, âgé de 39 ans, domestique au service de M. Deschemacker, domicilié à Croix, rue Kleber, 66.

A la vue du chargement, le wattman voulut freiner, mais en raison du peu de distance qui séparait les deux véhicules, il ne put empêcher la collision de se produire. Soit la violence du choc, le conducteur fut projeté de son siège sur la chaussée, ainsi qu'un certain Duchatel, qui l'accompagnait. La voiture avait été en partie démolie et les cochons avaient été projetés sur le sol. Plusieurs de ces animaux avaient reçu des blessures. L'un d'eux a été tué.

Les témoins de l'accident portèrent aussitôt secours au conducteur de l'attelage. Celui-ci fut relevé et transporté chez M. le docteur Debuchy, qui lui donna immédiatement ses soins. M. Lambrez avait la clavicle gauche fracturée; il portait une plaie au front. Après avoir été pansé, le blessé a été conduit en voiture à l'Hôpital Civil. Quant à son camarade, il en a été quitté pour la peur.

Le car, qui avait défilé avec sa remorque, avait eu deux glaces brisées, ainsi qu'un marchepied.

M. Lambrez revenait de la gare annexe de Sapin-Vert et se rendait avec son chargement de cochons à l'abattoir de Tourcoing.

Exploits d'anarchistes

Les compagnons ont tenu à manifester d'une façon toute spéciale contre la loi de trois ans. Au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers 3 heures, des agents cyclistes ont constaté qu'on avait inscrit au goudron, sur le sous-bassement en pierres de l'habitation de M. Six, situé à l'angle du boulevard Gambetta et de la rue des Carliers: « A bas les trois ans ».

— D'autre part, les mêmes compagnons, très probablement, ont brisé un carreau à l'une des fenêtres du siège de P. Action Française, rue du Midi, 10, et par cette ouverture, ont jeté à l'intérieur des papiers enflammés, qu'ils avaient préalablement imbibés de pétrole. La combustion de ces journaux n'a pas été complète, car on a pu constater qu'ils portaient en titres « La Bataille Syndicaliste » et « Le Libérateur ».

Sur la porte d'entrée, on a également relevé l'inscription au goudron: « A bas la loi de trois ans ». Ce méfait a été constaté dimanche matin à 8 heures, par M. Lagache, secrétaire de P. Action Française, à l'heure qu'il venait prendre le courrier au bureau

WASQUEHAL

UN OUVRIER BRÛLÉ PAR UN JET DE VAPEUR. — Dimanche, vers midi, M. H. Foubrie, âgé de 25 ans, était occupé à débouquer des tuyaux à l'usine de l'énergie électrique lorsque par suite d'une fuite, il eut le bras droit brûlé par un jet de vapeur. Le docteur Liénard qui lui donna les premiers soins, lui prescrivit 20 jours de repos.

LANNOY

UN NOUVEAU UNIFORME POUR L'HARMONIE MUNICIPALE. — Le Comité administratif de cette belle phalange artistique, l'harmonie municipale « Les Amis Muses », a résolu, lors de sa dernière assemblée, l'adoption définitive de la forme à donner au costume en projet que révoit, dans un avenir prochain, les membres de la société.

L'harmonie municipale a pris décision de participer activement aux festivités des quartiers de la rue de Leers, de la place et de la Vieille-Place qui commencent le 22 juin prochain.

CHUTE MALHEUREUSE. — Mme M. Delcroix-Delacroix, entrepreneur, un manœuvre, M. Gaston Wéber, 16 ans, demeurant rue de la Mairie, est tombé en portant des piques de bois. Il a contracté, ce faisant, une entorse au poignet gauche et une contusion à la main gauche. Quinze jours de repos; docteur Parmentier.

COUP DE NAVETTE. — Ches M. Edmond Page, un tisserand, M. Désiré Gaillet, 70 ans, a été blessé au poignet droit par un coup de navette. Quinze jours de repos; docteur Coudan.

LES ÉLUS

Le conseil municipal de Valenciennes a élu, dimanche, son conseil municipal. Les élus sont: M. L. Desvignes, président; M. H. Bouscat, vice-président; M. J. Koszul, secrétaire; M. J. Van Eckoutte, trésorier; M. B. Hennebel, adjoint; M. J. Cordonnier, adjoint; M. J. Van Eckoutte, adjoint; M. B. Hennebel, adjoint; M. J. Cordonnier, adjoint.

LA DIVAGATION DES CHIENS

Les gendarmes de Valenciennes ont dressé contravention à Charles Fontaine, demeurant rue du Moulin, pour avoir laissé divaguer dans la plaine.

WATTRELOS

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — La deuxième et dernière séance réservée aux réclamations en matière de contributions aura lieu mardi 27 mai, de 2 h. 1/2 à 4 h. à la nouvelle Mairie (Bureau du cadastre), où M. Marchal, contrôleur principal des contributions, se tiendra à la disposition des contribuables.

LES DEMANDES EN DÉCHARGES ou réduction qui ne sont pas présentées ce jour-là ne pourront plus être reçues à la Mairie; elles devront être adressées à M. le Préfet, avant le 15 juillet prochain, date de l'expiration du délai de trois mois accordé pour les réclamations.

EN SOULEVANT UN WAGONNET. — Un homme de peine de M. G. Valenciennes, négociant en bois, rue des Fleurs, 11, a été blessé en soulevant un wagonnet. M. le docteur Maillard a constaté des ruptures musculaires et un effort en cet endroit. Quinze jours de repos.

BRIS DE CLOTURE. — Sur plainte de la police belge, M. Carlier, commissaire de police, a rédigé un rapport à la charge d'un ménage, Elodie Balcaen, âgée de 46 ans, demeurant rue de la République, 10. Ce ménage est inculpé de bris de clôture chez sa sœur qui habite Mouvaux.

LES TROTTROIS AUX PIÉTONS. — Un boucher de Roubaix, M. Jérôme Stecker, âgé de 27 ans, a été vu rédiger un rapport pour avoir circulé avec son vélo sur un trottoir.

COURQUIN frères, joailliers

ORLÈ - 118, Boulevard de la Liberté 4340

TOURCOING

Le Concours de Tir de 1913

LA 4^e LISTE DE SOUSCRIPTION

Voici les noms de la 4^e liste de souscriptions recueillies pour le Concours fédéral de tir: le Conseil Général du Pas-de-Calais, 450 fr.; MM. César et Paul Gaydet, Roubaix, 100 fr.; un Roubaissien anonyme, 100 fr.; MM. César Lagache, Roubaix, 100 fr.; Ach. Roubaix, Roubaix, 100 fr.; Alfred Rousseau, et C^o, Roubaix, 100 fr.; Banque de France (succursale de Roubaix), 100 fr.; MM. Georges-Bossut et fils, Roubaix, 100 fr.; Georges Lehoucq-Trystram, Roubaix, 50 fr.; Henri Selosse, Roubaix, 50 fr.; Georges Dewitte, Roubaix, 50 fr.; Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing, 50 fr.; M. René Wilaux, un objet d'art; 353^e section des Vétérans des Armées de terre et de mer, Tourcoing, 22 fr. 75; MM. Charles Dervaux, Tourcoing, 20 fr.; Louis Dervaux, Tourcoing, 10 fr.; Cyprien Declercq, Tourcoing, un écriin à couteaux; Ferdinand, un écriin à couteaux; Pierre Castelain, deux pipes.

STATISTIQUES D'AVRIL

L'ÉTAT-CIVIL

En avril dernier, il a été enregistré 108 naissances contre 113 dans le mois correspondant en 1912. Il y a eu 63 mariages contre 115 en 1912.

Les causes de décès sont: écoulement, 3; diphtérie, 3; grippe; 4; tuberculose diverses, 13; cancer, 8; méningite, 1; hémorragie, 10; maladie de cœur, 5; affections de l'appareil respiratoire, 23; diarrhée, 3; appendicite, 1; hernie, 1; corréction du foie, 2; néphrite, 4; débilité congénitale, 2; sénilité, 6; mort violente, 3; suicide, 3; autres maladies, 10.

UNE COLLISION

entre un tramway et un attelage

Rue de Guisnes

Un domestique blessé

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences plus graves, s'est produit, dimanche dans l'après-midi, au carrefour des rues de Guisnes et Winoc-Choqueux, sur la ligne circulaire du tramway Croix-Rouge-Pont-de-Neuveville.

Vers 4 heures, le car M 215, conduit par le wattman Georges Dumortier, avait quitté la Grand-Place pour se diriger vers la Croix-Rouge par la gare du Nord. Après avoir posé à l'arrêt facultatif situé à la hauteur de la Winoc-Choqueux, le car reprenait la direction de la Croix-Rouge. A ce moment arrivait un camion chargé de vingt-trois cochons, traîné par deux chevaux, qui conduisait M. Louis Lambrez, âgé de 39 ans, domestique au service de M. Deschemacker, domicilié à Croix, rue Kleber, 66.

A la vue du chargement, le wattman voulut freiner, mais en raison du peu de distance qui séparait les deux véhicules, il ne put empêcher la collision de se produire. Soit la violence du choc, le conducteur fut projeté de son siège sur la chaussée, ainsi qu'un certain Duchatel, qui l'accompagnait. La voiture avait été en partie démolie et les cochons avaient été projetés sur le sol. Plusieurs de ces animaux avaient reçu des blessures. L'un d'eux a été tué.

Les témoins de l'accident portèrent aussitôt secours au conducteur de l'attelage. Celui-ci fut relevé et transporté chez M. le docteur Debuchy, qui lui donna immédiatement ses soins. M. Lambrez avait la clavicle gauche fracturée; il portait une plaie au front. Après avoir été pansé, le blessé a été conduit en voiture à l'Hôpital Civil. Quant à son camarade, il en a été quitté pour la peur.

Le car, qui avait défilé avec sa remorque, avait eu deux glaces brisées, ainsi qu'un marchepied.

M. Lambrez revenait de la gare annexe de Sapin-Vert et se rendait avec son chargement de cochons à l'abattoir de Tourcoing.

Exploits d'anarchistes

Les compagnons ont tenu à manifester d'une façon toute spéciale contre la loi de trois ans. Au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers 3 heures, des agents cyclistes ont constaté qu'on avait inscrit au goudron, sur le sous-bassement en pierres de l'habitation de M. Six, situé à l'angle du boulevard Gambetta et de la rue des Carliers: « A bas les trois ans ».

— D'autre part, les mêmes compagnons, très probablement, ont brisé un carreau à l'une des fenêtres du siège de P. Action Française, rue du Midi, 10, et par cette ouverture, ont jeté à l'intérieur des papiers enflammés, qu'ils avaient préalablement imbibés de pétrole. La combustion de ces journaux n'a pas été complète, car on a pu constater qu'ils portaient en titres « La Bataille Syndicaliste » et « Le Libérateur ».

Sur la porte d'entrée, on a également relevé l'inscription au goudron: « A bas la loi de trois ans ». Ce méfait a été constaté dimanche matin à 8 heures, par M. Lagache, secrétaire de P. Action Française, à l'heure qu'il venait prendre le courrier au bureau

LES ÉLUS

Le conseil municipal de Valenciennes a élu, dimanche, son conseil municipal. Les élus sont: M. L. Desvignes, président; M. H. Bouscat, vice-président; M. J. Koszul, secrétaire; M. J. Van Eckoutte, trésorier; M. B. Hennebel, adjoint; M. J. Cordonnier, adjoint; M. J. Van Eckoutte, adjoint; M. B. Hennebel, adjoint; M. J. Cordonnier, adjoint.

LA DIVAGATION DES CHIENS

Les gendarmes de Valenciennes ont dressé contravention à Charles Fontaine, demeurant rue du Moulin, pour avoir laissé divaguer dans la plaine.

WATTRELOS

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — La deuxième et dernière séance réservée aux réclamations en matière de contributions aura lieu mardi 27 mai, de 2 h. 1/2 à 4 h. à la nouvelle Mairie (Bureau du cadastre), où M. Marchal, contrôleur principal des contributions, se tiendra à la disposition des contribuables.

LES DEMANDES EN DÉCHARGES ou réduction qui ne sont pas présentées ce jour-là ne pourront plus être reçues à la Mairie; elles devront être adressées à M. le Préfet, avant le 15 juillet prochain, date de l'expiration du délai de trois mois accordé pour les réclamations.

EN SOULEVANT UN WAGONNET. — Un homme de peine de M. G. Valenciennes, négociant en bois, rue des Fleurs, 11, a été blessé en soulevant un wagonnet. M. le docteur Maillard a constaté des ruptures musculaires et un effort en cet endroit. Quinze jours de repos.

BRIS DE CLOTURE. — Sur plainte de la police belge, M. Carlier, commissaire de police, a rédigé un rapport à la charge d'un ménage, Elodie Balcaen, âgée de 46 ans, demeurant rue de la République, 10. Ce ménage est inculpé de bris de clôture chez sa sœur qui habite Mouvaux.

LES TROTTROIS AUX PIÉTONS. — Un boucher de Roubaix, M. Jérôme Stecker, âgé de 27 ans, a été vu rédiger un rapport pour avoir circulé avec son vélo sur un trottoir.

COURQUIN frères, joailliers

ORLÈ - 118, Boulevard de la Liberté 4340

TOURCOING

Le Concours de Tir de 1913

LA 4^e LISTE DE SOUSCRIPTION

Voici les noms de la 4^e liste de souscriptions recueillies pour le Concours fédéral de tir: le Conseil Général du Pas-de-Calais, 450 fr.; MM. César et Paul Gaydet, Roubaix, 100 fr.; un Roubaissien anonyme, 100 fr.; MM. César Lagache, Roubaix, 100 fr.; Ach. Roubaix, Roubaix, 100 fr.; Alfred Rousseau, et C^o, Roubaix, 100 fr.; Banque de France (succursale de Roubaix), 100 fr.; MM. Georges-Bossut et fils, Roubaix, 100 fr.; Georges Lehoucq-Trystram, Roubaix, 50 fr.; Henri Selosse, Roubaix, 50 fr.; Georges Dewitte, Roubaix, 50 fr.; Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing, 50 fr.; M. René Wilaux, un objet d'art; 353^e section des Vétérans des Armées de terre et de mer, Tourcoing, 22 fr. 75; MM. Charles Dervaux, Tourcoing, 20 fr.; Louis Dervaux, Tourcoing, 10 fr.; Cyprien Declercq, Tourcoing, un écriin à couteaux; Ferdinand, un écriin à couteaux; Pierre Castelain, deux pipes.

STATISTIQUES D'AVRIL

L'ÉTAT-CIVIL

En avril dernier, il a été enregistré 108 naissances contre 113 dans le mois correspondant en 1912. Il y a eu 63 mariages contre 115 en 1912.

Les causes de décès sont: écoulement, 3; diphtérie, 3; grippe; 4; tuberculose diverses, 13; cancer, 8; méningite, 1; hémorragie, 10; maladie de cœur, 5; affections de l'appareil respiratoire, 23; diarrhée, 3; appendicite, 1; hernie, 1; corréction du foie, 2; néphrite, 4; débilité congénitale, 2; sénilité, 6; mort violente, 3; suicide, 3; autres maladies, 10.

UNE COLLISION

entre un tramway et un attelage

Rue de Guisnes

Un domestique blessé

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences plus graves, s'est produit, dimanche dans l'après-midi, au carrefour des rues de Guisnes et Winoc-Choqueux, sur la ligne circulaire du tramway Croix-Rouge-Pont-de-Neuveville.

Vers 4 heures, le car M 215, conduit par le wattman Georges Dumortier, avait quitté la Grand-Place pour se diriger vers la Croix-Rouge par la gare du Nord. Après avoir posé à l'arrêt facultatif situé à la hauteur de la Winoc-Choqueux, le car reprenait la direction de la Croix-Rouge. A ce moment arrivait un camion chargé de vingt-trois cochons, traîné par deux chevaux, qui conduisait M. Louis Lambrez, âgé de 39 ans, domestique au service de M. Deschemacker, domicilié à Croix, rue Kleber, 66.

A la vue du chargement, le wattman voulut freiner, mais en raison du peu de distance qui séparait les deux véhicules, il ne put empêcher la collision de se produire. Soit la violence du choc, le conducteur fut projeté de son siège sur la chaussée, ainsi qu'un certain Duchatel, qui l'accompagnait. La voiture avait été en partie démolie et les cochons avaient été projetés sur le sol. Plusieurs de ces animaux avaient reçu des blessures. L'un d'eux a été tué.

Les témoins de l'accident portèrent aussitôt secours au conducteur de l'attelage. Celui-ci fut relevé et transporté chez M. le docteur Debuchy, qui lui donna immédiatement ses soins. M. Lambrez avait la clavicle gauche fracturée; il portait une plaie au front. Après avoir été pansé, le blessé a été conduit en voiture à l'Hôpital Civil. Quant à son camarade, il en a été quitté pour la peur.

Le car, qui avait défilé avec sa remorque, avait eu deux glaces brisées, ainsi qu'un marchepied.

M. Lambrez revenait de la gare annexe de Sapin-Vert et se rendait avec son chargement de cochons à l'abattoir de Tourcoing.

Exploits d'anarchistes

Les compagnons ont tenu à manifester d'une façon toute spéciale contre la loi de trois ans. Au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers 3 heures, des agents cyclistes ont constaté qu'on avait inscrit au goudron, sur le sous-bassement en pierres de l'habitation de M. Six, situé à l'angle du boulevard Gambetta et de la rue des Carliers: « A bas les trois ans ».

— D'autre part, les mêmes compagnons, très probablement, ont brisé un carreau à l'une des fenêtres du siège de P. Action Française, rue du Midi, 10, et par cette ouverture, ont jeté à l'intérieur des papiers enflammés, qu'ils avaient préalablement imbibés de pétrole. La combustion de ces journaux n'a pas été complète, car on a pu constater qu'ils portaient en titres « La Bataille Syndicaliste » et « Le Libérateur ».

Sur la porte d'entrée, on a également relevé l'inscription au goudron: « A bas la loi de trois ans ». Ce méfait a été constaté dimanche matin à 8 heures, par M. Lagache, secrétaire de P. Action Française, à l'heure qu'il venait prendre le courrier au bureau

LES ÉLUS

Le conseil municipal de Valenciennes a élu, dimanche, son conseil municipal. Les élus sont: M. L. Desvignes, président; M. H. Bouscat, vice-président; M. J. Koszul, secrétaire; M. J. Van Eckoutte, trésorier; M. B. Hennebel, adjoint; M. J. Cordonnier, adjoint; M. J. Van Eckoutte, adjoint; M. B. Hennebel, adjoint; M. J. Cordonnier, adjoint.

LA DIVAGATION DES CHIENS

Les gendarmes de Valenciennes ont dressé contravention à Charles Fontaine, demeurant rue du Moulin, pour avoir laissé divaguer dans la plaine.

WATTRELOS

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — La deuxième et dernière séance réservée aux réclamations en matière de contributions aura lieu mardi 27 mai, de 2 h. 1/2 à 4 h. à la nouvelle Mairie (Bureau du cadastre), où M. Marchal, contrôleur principal des contributions, se tiendra à la disposition des contribuables.

LES DEMANDES EN DÉCHARGES ou réduction qui ne sont pas présentées ce jour-là ne pourront plus être reçues à la Mairie; elles devront être adressées à M. le Préfet, avant le 15 juillet prochain, date de l'expiration du délai de trois mois accordé pour les réclamations.

EN SOULEVANT UN WAGONNET. — Un homme de peine de M. G. Valenciennes, négociant en bois, rue des Fleurs, 11, a été blessé en soulevant un wagonnet. M. le docteur Maillard a constaté des ruptures musculaires et un effort en cet endroit. Quinze jours de repos.

BRIS DE CLOTURE. — Sur plainte de la police belge, M. Carlier, commissaire de police, a rédigé un rapport à la charge d'un ménage, Elodie Balcaen, âgée de 46 ans, demeurant rue de la République, 10. Ce ménage est inculpé de bris de clôture chez sa sœur qui habite Mouvaux.

LES TROTTROIS AUX PIÉTONS. — Un boucher de Roubaix, M. Jérôme Stecker, âgé de 27 ans, a été vu rédiger un rapport pour avoir circulé avec son vélo sur un trottoir.

COURQUIN frères, joailliers

ORLÈ - 118, Boulevard de la Liberté 4340

TOURCOING

Le Concours de Tir de 1913

LA 4^e LISTE DE SOUSCRIPTION

Voici les noms de la 4^e liste de souscriptions recueillies pour le Concours fédéral de tir: le Conseil Général du Pas-de-Calais, 450 fr.; MM. César et Paul Gaydet, Roubaix, 100 fr.; un Roubaissien anonyme, 100 fr.; MM. César Lagache, Roubaix, 100 fr.; Ach. Roubaix, Roubaix, 100 fr.; Alfred Rousseau, et C^o, Roubaix, 100 fr.; Banque de France (succursale de Roubaix), 100 fr.; MM. Georges-Bossut et fils, Roubaix, 100 fr.; Georges Lehoucq-Trystram, Roubaix, 50 fr.; Henri Selosse, Roubaix, 50 fr.; Georges Dewitte, Roubaix, 50 fr.; Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing, 50 fr.; M. René Wilaux, un objet d'art; 353^e section des Vétérans des Armées de terre et de mer, Tourcoing, 22 fr. 75; MM. Charles Dervaux